



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Etterbeek

Service Aménagement du Territoire -
Urbanisme

Avenue des Casernes, 31/1

B - 1040 BRUXELLES

V/Réf. : 11410 - 05/XFD/1798262 (corr. : /)

N/Réf. : AA/AH/ETB20246_684_PU_Louis_Hap_93

Annexe : /

Bruxelles, le #DATESIGNATURE#

Objet : ETTERBEEK. Rue Louis Hap, 93. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation et la rénovation du bien.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 24/12/2021, reçu le 4/01/2022, nous vous communiquons l'**avis** rendu par notre Assemblée en sa séance du 12/01/2022, concernant le dossier sous rubrique.

La demande concerne le bien situé 93, rue Louis Hap, compris dans la zone de protection du parc Jean-Felix Hap qui s'étend à l'arrière de la maison. Elle vise à revoir l'occupation du bien à la baisse et à réduire le nombre d'unités de logements de 3 à 5. A cette fin, il est prévu de créer des circulations verticales privatives, de remplacer les menuiseries extérieures et d'apporter des transformations en façade arrière.

Selon la CRMS, le projet ne porte pas préjudice à l'intérêt paysager du parc classé situé à proximité directe, d'autant que le projet prévoit une amélioration significative de la façade arrière. À ce sujet, il n'appelle donc pas de remarques sur le plan patrimonial.

L'intérieur du bien n'étant pas documenté, le dossier ne permet cependant pas d'évaluer l'impact réel de la réorganisation des espaces, dont l'implantation de circulations verticales privatives entre le rez-de-chaussée et le bel-étage ainsi qu'entre les étages +1 et +2. De manière générale, la Commission demande donc de rester attentif à la préservation des qualités spatiales des pièces principales et de tous les éléments de décor à valeur patrimoniale qui subsistent. Le cas échéant, le projet devra être adapté en ce sens.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. :

csmets@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ;
aberry@urban.brussels ; mzvanhaeperen@urbanisme.be ; urbanisme@etterbeek.be ; mbadard@urban.brussels ;
crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; aheylen@urban.brussels

1/1